

# Congrès du Club des Villes et Territoires Cyclables



Région  
**Centre-Val de Loire**

Mercredi 2 octobre 2019

# ORDRE DU JOUR



**1 – Mobilité en Centre-Val de Loire**



**2 – Cadres d'action de la Région**



# 1. Mobilité en Région Centre-Val de Loire

7 850 000 déplacements quotidiens

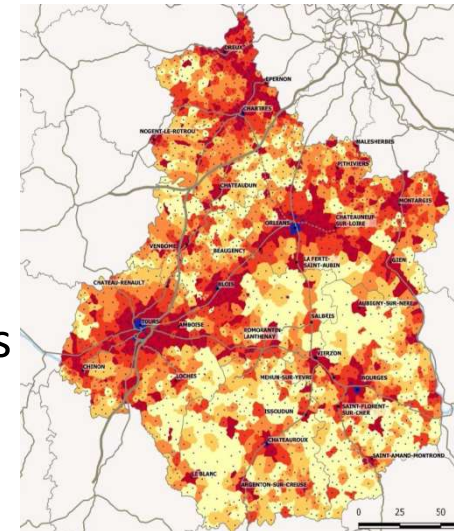
- dont 28% domicile-travail
- dont 20% en lien avec IdF
- dont 50% concernent des territoires peu denses

Moins de 10% en transports en commun

330 000 voyages dans les réseaux urbains (14 AOM)

300 000 voyages dans le réseau interurbain Rémi

- dont 2/3 de scolaires.
- sur le 1/3 restant, 70% en lien avec IdF



## 2 – Cadres d'action de la Région

### 1 – Exercice du rôle de chef de file de l'intermodalité

- Elaboration du SRADDET, qui donne le cadre partenarial de l'organisation des mobilités sur le territoire.

Mise en place d'un comité rassemblant les 14 AOM de de la Région : tarification, information des voyageurs, billettique / MaaS, ....

- Mise en place, dans la centrale d'information multimodale, de solutions de covoiturage, et de solutions de modes actifs (Géovélo).

- Organisation de réunions thématiques de partage d'expériences et de coordination : Politiques Vélo par exemple.

## 2 – Cadres d'action de la Région

### 2 – Exercice direct de la compétence transports (Rémi) :

Le réseau régional multimodal Rémi compte :

**390** trains quotidiens, avec 70 000 voyages par jour

**150** lignes régulières interurbaines par autocar, avec 10 000 voyages quotidiens

**La quasi-totalité des communes de la Région desservies**, en complémentarité avec les services Rémi + à la demande

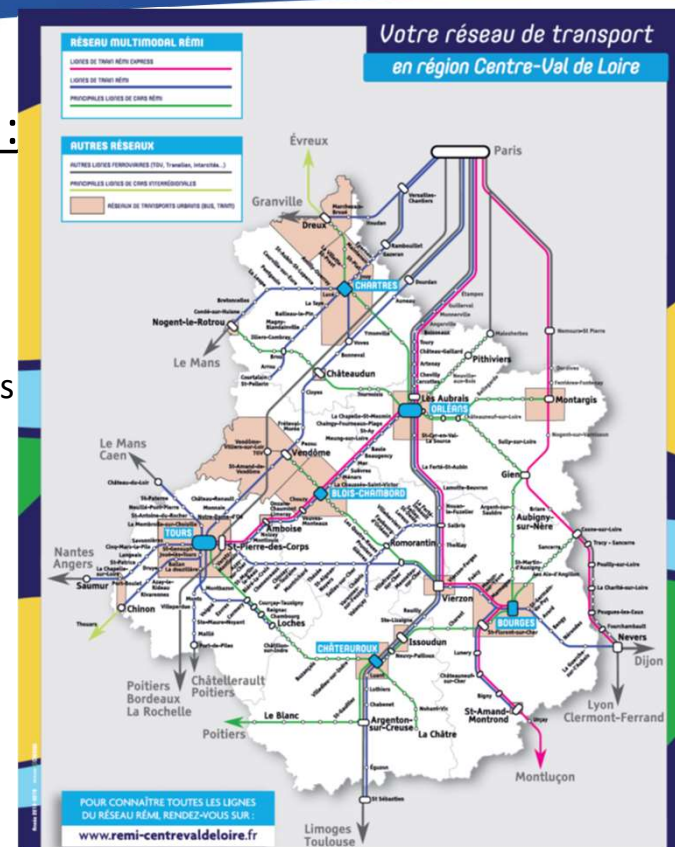
**1900** circuits scolaires quotidiens, qui transportent près de 110 000 élèves

**1750** autocars

**160** gares, **20 000** points d'arrêt routiers desservis

**340** Autorités Organisatrices de second rang, partenaires au quotidien de la Région pour les transports scolaires

Enjeu de la prise en charge des vélos, en stationnement ou à bord.



## 2 – Cadres d'action de la Région

### 2 – Exercice direct de la compétence transports (Rémi) :

#### L'embarquement des vélos facilité

- dans les trains Rémi (Train Vélo Loire et trains Rémi)
- sur 3 lignes car du Loiret (Orléans vers Gien, Beaugency, Lailly en Val) et sur plusieurs lignes de car d'Eure-et-Loir



- remorques 20 vélos sur la navette car des Châteaux



Mais nécessité de gérer les conflits d'usages vélos/ autres voyageurs

## 2 – Cadres d'action de la Région

### 3 – Catalyseur d'initiatives

Il est aussi nécessaire d'inventer de nouvelles solutions de mobilité, en articulation avec les acteurs du territoire (collectivités, associations, entreprises...)

**- Développer le management de la mobilité sur le territoire pour faire évoluer les comportements de mobilité**

- Aider à l'émergence de nouveaux services adaptés aux territoires**
  - Partager les expériences**
  - Accompagner la mise en œuvre des projets locaux**

Une enveloppe de 300 k€ est intégrée dans le budget 2019 de la Région.

Des concertations menées sur le terrain pour un partenariat dans la durée.

## 2 – Cadres d'action de la Région

### 3 – Catalyseur d'initiatives

⇒ Réalisation d'itinéraires cyclables (pistes, zones de rencontre, etc.)

Exemples : De 2013 à 2017, env. 4,4 M€ de subventions Région pour les aménagements de pistes cyclables quotidien au travers des Contrats de Solidarité Territoriale.

Notamment pour les territoires orléanais (12,9 km Pays Loire Beauce, 3,7 km Orléans Métropole, 3,2 km Pays Sologne Val Sud et 1,9 km Pays Forêt d'Orléans) ; Agglos de Bourges (10,15 km) et de Chartres (6,2 km).

⇒ Résorptions de points durs, dont les franchissements de Loire

Exemples : Nouveau pont de Civray sur Cher à proximité de Chenonceau, pont Wilson à Tours

⇒ Des aménagements souvent pour le vélo utilitaire, mais aussi le cyclotourisme

⇒ ... en milieu urbain, mais aussi en milieu plus rural



## 2 – Cadres d'action de la Région

### 3 – Catalyseur d'initiatives

- ⇒ La Région agit pour l'amélioration du **stationnement vélos en gare** depuis les années 2000
- ⇒ Une aide aux collectivités pour l'implantation de stationnement vélos (40%) aux abords des gares
- ⇒ 110 gares équipées /159, dont plusieurs abris vélos sécurisés

